

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2023 COMPTE-RENDU

Le premier juillet deux mille vingt-trois, les membres du Conseil municipal, convoqués par Mme la Maire le vingt-neuf juin deux mille vingt-trois, se sont réunis en séance publique, à l'Hôtel de Ville, à 8h30 sous la présidence de Mme la Maire.

Etaient présents :

Mme Hélène DE COMARMOND, Maire,
M. Camille VIELHESCAZE, Mme Sandrine CHURAQUI, M. Julien JABOUIN, Mme Caroline CARLIER, M. Mohammadou GALOKO, Mme Laetitia BOUTRAIS, M. Dominique LANOE, Mme Céline DI MERCURIO, M. Jacques FOULON, Mme Katia TOUCHET, M. Hervé WILLAIME, Mme Christine RESCOUSSIE, M. Pierre-Yves ROBIN, Mme Zeïma YAHAYA, M. David PETIOT, M. Thomas KEKENBOSCH, Mme Sylvie DARRACQ, Mme Emmanuelle MAZUET, M. Georges THIMOTEE, M. Lionel JEANJEAN, M. Denis HERCULE, M. Stéphane RABUEL, Mme Fatoumata BAKILY, Mme Angélique SUSINI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Marc SAVARIAU, Mme Michèle ESKINAZI, M. José CARAMEZ, M. Alain OSPITAL, M. Maxime MEGRET-MERGER, M. Olivier FALLOU.

Etaient excusés et avaient donné pouvoir de voter en leur nom :

M. Camille VIELHESCAZE à Mme Hélène DE COMARMOND (point n°7 au point N°17), M. Samuel BESNARD à Mme Caroline CARLIER, M. Dominique LANOE à Mme Emmanuelle MAZUET (point n°7 au point n°12 et point n°18 au point n°26), Mme Maelle BOUGLET à M. Denis HERCULE, Mme Christine RESCOUSSIE à M. Hervé WILLAIME (point n°7 au point n°17), Mme Zeïma YAHYAYA à Mme Fatoumata BAKILY (à partir du point n°17), Mme Catherine BUSSON à Mme Sandrine CHURAQUI, M. Robert ORUSCO à Mme Céline DI MERCURIO, Mme Sylvie DARRACQ à M. Jacques FOULON (à partir du point n°18), Mme Yseline FOURTIC DUTARDE à Mme Angélique SUSINI, M. Lionel JEANJEAN à M. Stéphane RABUEL (à partir du point n°1), Mme Lucie GUILLET à M. Julien JABOUIN, M. Mattéo ALMOSNINO à Mme Zeïma YAHAYA (jusqu'au point n°16) et à M. Mohammadou GALOKO (à partir du point n°17), M. José CARAMEZ à Mme Michèle ESKINAZI (à partir du point n°18).

Le quorum étant atteint, M. Julien JABOUIN a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire, qu'il a acceptées.

Suite à la démission de M. Pascal CASTILLON, Conseiller municipal le 26 juin 2023, Madame la Maire a invité Mme Michèle MINATCHY, suivante de la liste « Mieux vivre à Cachan avec le Docteur Sébastien TROUILLAS à siéger au sein du Conseil municipal. Cette dernière ayant refusé de siéger M. Marc SAVARIAU a été invité à siéger. Madame la Maire procède à l'installation de M. Marc SAVARIAU en tant que Conseiller municipal.

Mme la Maire propose au Conseil municipal d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 13 avril 2023. **Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 13 avril 2023.**

Liste des décisions de la Maire par délégation du Conseil municipal :

- rattachées au Conseil municipal 1^{er} juillet 2023 n°23.3.1 au n°23.3.17
- Liste des marchés publics attribués par délégation du Conseil municipal

Point A	Désignation des représentants de la Commune au Conseil d'administration de l'institut universitaire de technologie de Cachan
DCM 23.3.18	--- A l'unanimité.

**I - RESSOURCES INTERNES, CADRE DE VIE,
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI**

Point n°1	Compte de gestion 2022 ---
<i>DCM 23.3.19</i>	<i>A la majorité avec 29 voix pour et 10 abstentions de M. Jacques FOULON, Mme Sylvie DARRACQ, M. Georges THIMOTEE, M. Sébastien TROUILLAS, M. Marc SAVARIAU, Mme Michèle ESKINAZI, M. José CAMEZ, M. Alain OSPITAL, M. Maxime MEGRET-MERGER et M. Olivier FALLOU.</i>
Point n°2	Compte administratif 2022 ---
<i>DCM 23.3.20</i>	<i>A la majorité avec 32 voix pour et 7 abstentions de M. Sébastien TROUILLAS, M. Marc SAVARIAU, Mme Michèle ESKINAZI, M. José CAMEZ, M. Alain OSPITAL, M. Maxime MEGRET-MERGER et M. Olivier FALLOU.</i>
Point n°3	Affectation définitive du résultat de l'exercice 2022 ---
<i>DCM 23.3.21</i>	<i>A la majorité avec 35 voix pour et 4 abstentions de M. Sébastien TROUILLAS, M. Marc SAVARIAU, Mme Michèle ESKINAZI, M. José CAMEZ.</i>
Point n°4	Rapport d'utilisation de la dotation de solidarité urbaine et du fonds de solidarité de la région Ile-de-France ---
<i>DCM 23.3.22</i>	<i>Prend acte.</i>
Point n°5	Classement du réseau de chaleur de Cachan ---
<i>DCM 23.3.23</i>	<i>A l'unanimité.</i>
Point n°6	Convention de remboursement des travaux d'aménagement des locaux du service Parc Auto et Collecte des déchets (SPACO) entre la ville et l'Etablissement public territorial Grand Orly Seine-Bièvre ---
<i>DCM 23.3.24</i>	<i>A l'unanimité.</i>
Point n°7	Demande de subvention auprès de l'ADEME pour la réalisation du Schéma directeur énergie des bâtiments ---
<i>DCM 23.3.25</i>	<i>A l'unanimité.</i>
Point n°8	Approbation du schéma directeur cyclable de Cachan – Plan Zone 30 ---
<i>DCM 23.3.26</i>	<i>A la majorité avec 35 voix pour et 4 abstentions de M. Sébastien TROUILLAS, M. Marc SAVARIAU, Mme Michèle ESKINAZI, M. José CAMEZ.</i>
Point n°9	Création d'un tarif d'occupation du domaine public concernant la mise en place d'une animation saisonnière à la Maison Raspail ---
<i>DCM 23.3.27</i>	<i>A l'unanimité.</i>
Point n°10	Signature d'une convention d'autorisation du branchement électrique d'une caméra de vidéo-protection de la Ville de Cachan au niveau des installations de la gare de Bagneux ---
<i>DCM 23.3.28</i>	<i>A l'unanimité.</i>

Point n°11	Compte rendu d'activité de la SADEV 94 pour l'année 2022 --- <i>Prend acte.</i>
<i>DCM 23.3.29</i>	
Point n°12	Prorogation de portage foncier des biens acquis par le SAF 94 au sein du périmètre B --- <i>A l'unanimité.</i>
<i>DCM 23.3.30</i>	
Point n°13	Approbation d'une convention de portage avec le SAF 94 pour l'acquisition amiable d'un bien sis 15 bis Carnot --- <i>A la majorité avec 35 voix pour et 4 abstentions de M. Sébastien TROUILLAS, M. Marc SAVARIAU, Mme Michèle ESKINAZI, M. José CARAMÉZ.</i>
<i>DCM 23.3.31</i>	
Point n°14	Cession à l'EPFIF de parcelles sises 204 à 238 rue Gabriel Péri --- <i>A l'unanimité.</i>
<i>DCM 23.3.32</i>	
Point n°15	Acquisition d'une partie d'une parcelle sise 7 rue du Lunain --- <i>A l'unanimité.</i>
<i>DCM 23.3.33</i>	
Point n°16	Campus Cachan : approbation de l'avenant n°2 à la concession d'aménagement et l'avenant n°1 à la convention de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des équipements publics communaux --- <i>A l'unanimité.</i>
<i>DCM 23.3.34</i>	
Point n°17	Soumission à déclaration préalable pour toute division foncière sur les zones UC et UD --- <i>A l'unanimité.</i>
<i>DCM 23.3.35</i>	
Point n°18	Avis sur le rapport social unique 2021 --- <i>Prend acte.</i>
<i>DCM 23.3.36</i>	
Point n°19	Mise à jour des effectifs --- <i>A la majorité avec 32 voix pour et 7 abstentions de M. Sébastien TROUILLAS, M. Marc SAVARIAU, Mme Michèle ESKINAZI, M. José CARAMÉZ, M. Alain OSPITAL, M. Maxime MEGRET-MERGER et M. Olivier FALLOU.</i>
<i>DCM 23.3.37</i>	
Point n°20	Délibération générale – Recrutement en contrat sur postes existants --- <i>A l'unanimité.</i>
<i>DCM 23.3.38</i>	
Point n°21	Taux de rémunération des travaux supplémentaires effectués par les enseignants des écoles et le personnel non enseignant --- <i>A l'unanimité.</i>
<i>DCM 23.3.39</i>	

II - AFFAIRES SOCIALES, SCOLAIRES, JEUNESSE, SPORTS, LOISIRS ET DEVELOPPEMENT SOCIAL

Point n°22 <i>DCM 23.3.40</i>	Mise à jour du règlement intérieur des crèches municipales --- <i>A l'unanimité</i>
Point n°23 <i>DCM 23.3.41</i>	Versement d'une subvention complémentaire CCC pour le cinéma --- <i>A l'unanimité</i>
Point n°24 <i>DCM 23.3.42</i>	Versement d'une subvention sur projets à l'association Accorderie de Cachan --- <i>A l'unanimité</i>
Point n°25 <i>DCM 23.3.43</i>	Demande de subvention auprès de la DRAC pour l'extension des horaires d'ouverture de la bibliothèque centrale --- <i>A l'unanimité</i>
Point n°26 <i>DCM 23.3.44</i>	Rénovation de la piscine de Cachan : définition des objectifs et des modalités de concertation préalable --- <i>A l'unanimité</i>
Point n°27 <i>DCM 23.3.45</i>	Vœu relatif à l'eau du robinet --- <i>A la majorité avec 34 voix pour, 2 voix contre de M. Sébastien TROUILLAS, M. Marc SAVARIAU et 3 abstentions Mme Michèle ESKINAZI, M. José CAMEZ et M. Olivier FALLOU.</i>

Information : transmission du rapport 2022 de la Direction du développement social et des solidarités

La séance est levée le 1^{er} juillet à 12h40

